



A

Monsieur Bruno QUESTEL
Député de l'Eure
Assemblée Nationale
126, rue de l'Université
75355 – PARIS

Monsieur Le Député,

Je me permets de vous interpeller suite aux propos que vous avez tenus lors d'une interview télévisée sur une chaîne d'informations le 19 novembre dernier dont le sujet abordé était « *une police municipale armée ?* ».

Durant l'entretien, vous avez indiqué que les policiers municipaux ne faisaient pas ce métier par vocation mais plutôt parce qu'ils ont échoué à d'autres examens, c'est pourquoi ils se dirigent vers la police municipale ou vers la pénitentiaire.

En qualité de représentant du personnel et pour l'ensemble de la profession de surveillant pénitentiaire, vos propos ont choqué. Ils sont indignes de votre statut de représentant de l'Etat mais également en votre qualité de membre à la Commission des Lois.

Nous avons, à de multiples reprises, eu l'occasion d'échanger sur les difficultés que traversaient les personnels pénitentiaires dans l'exercice de leur fonction au cours d'audition à l'Assemblée Nationale.

D'ailleurs, vous aviez été soucieux des problèmes de recrutement. Nous revendiquons une valorisation du métier de surveillant et une reconnaissance de celui-ci. Cela passait bien évidemment par une amélioration de nos grilles indiciaires et d'une meilleure image de notre profession à l'attention de la société.

Pour le coup, votre intervention ne va pas redorer notre profession, bien au contraire. Nous avons le sentiment que le concours de surveillant est la dernière roue de la charrette pour celles et ceux qui veulent exercer une fonction d'Etat et mener des missions de service public.

Pour conclure, même si vous avez déjà adressé des excuses aux policiers ou plutôt à un syndicat de police municipale par le biais d'un mail, nous exigeons également des excuses publiques envers les professionnels de l'Administration Pénitentiaire que nous sommes mais également davantage de respect à l'avenir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en ma considération distinguée.

Ce courrier sera rendu public.

Samuel GAUTHIER
Secrétaire Général CGT Pénitentiaire

Montreuil, le 23 novembre 2020.